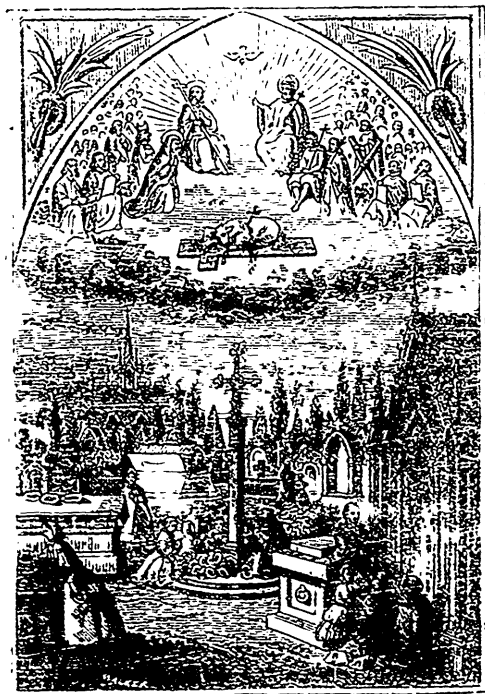


LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES



MONTREAL

RUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10^e RUE ST. VINCENT

1873

Nous extrayons du petit opuscule : *Consolations à ceux qui Pleurent*, les articles suivants relatifs au culte des morts. comme particulièrement appropriés au temps où nous sommes.

Du Corps, après la Mort.

Qui credit in me, non morietur in cœternum.

Celui qui croit en moi, ne mourra pas.

(Jo hn, c. II, v. 26)

C'est cette foi sublime à l'immortalité qui a porté tous les hommes à honorer la cendre des morts d'un culte touchant d'un culte de respect et de larmes. Ces restes sacrés, car c'est ainsi qu'on appelle la dépouille d'un homme mort, étaient conservés avec un soin particulier, soit qu'on les eut embaumés, soit qu'on les eût brûlés, pour les préserver de la corruption de la tombe. On en pensait donc pas que tout était mort ; et dans le christianisme on a de plus toujours crié que cette poussière se ranimerait un jour ; et l'Église, dont la foi est sûre. et l'espérance est infaillible, va plus loin encore dans ce culte des morts ; elle va jusqu'à leur donner l'encens qui n'est dû qu'à Dieu ou aux objets consacrés à Dieu ; supposant que ces défunts sont morts dans l'amitié de Dieu, ce qu'on doit toujours penser, en l'absence de preuve du contraire, elle considère leurs restes comme saints, ayant été consacrés à Dieu par le baptême, et toute leur personne ayant été sanctifiée par les sacrements.

Nous allons, dans deux articles distincts, voir comment nous devons nous comporter à l'égard des morts. Nous parlerons d'abord du corps, et, dans l'article suivant, nous parlerons de l'âme de ces chers défunts.

I. *Avant l'ensevelissement.* Quand un mourant vient de rendre le dernier soupir, silence et prières ; etc. qu'on aache d'éviter les cris, les scènes, par respect pour la mort

même et pour le jugement de Dieu qui est tout près : *Dominus enim prope est* (Phil., IV, 5). On s'incline, on prie en silence !... une personne de l'assistance ferme les yeux et les lèvres. *Stipendia peccati mors* (Rom., VI, 23) ; la mort est le juste salaire du péché... On met une croix sur le crur, l'eau sainte auprès de cierges bénits qui vont brûler aux pieds du corps immobile et glacé... Ce n'est qu'après une heure au moins, que l'on doit s'occuper de ce que l'on appelle la toilette des morts, afin que la paix, le calme, je dirai la majesté de ce repos éternel ne soit pas altérée... On procède en silence à l'accomplissement de ce devoir religieux ; on ne touche qu'avec respect à ces restes sacrés, et à dater du moment que ces soins ont été donnés, et quand le corps a été remis dans sa couche, il doit y avoir toujours une croix, deux flambeaux, le rameau béni, l'eau sainte, et au moins une personne qui prie ; si on peut, un prêtre qui veille, ou qui va continuer son service de charité.

II *L'ensevelissement.* C'est une des sept œuvres de miséricorde corporelle, un acte éminemment religieux. Tobie a été loué par l'Esprit-Saint pour avoir rempli ce devoir auprès des pauvres. Il fut un temps, dans l'Église, où c'était un privilège réservé à des Ordres Religieux ; des mères chrétiennes n'ont pas voulu confier ce soin à d'autres ; elles mêmes ont eu le courage d'ensevelir leurs enfants. Nous recommanderons encore ici le silence, le recueillement, la vénération pour le corps, temple de la Divinité. On peut méditer doucement sur l'éternité ; se rappeler quelques sentences des Écritures ou des Docteurs, sur la mort ; ou les réflexions graves de Bossuet, qui trouve, dans le linceul dont on se sert pour la sépulture, une image des langes dont on enveloppe l'enfant, et dans la tombe même une ressemblance avec le berceau ; c'est pour cela qu'il est beau de voir une mère coucher son enfant dans le berceau de l'immortalité, et c'est ce qui s'est vu plus d'une fois déjà, parmi les membres de l'Union Prières.

III. *Les funérailles ou le convoi : l'enterrement.* Nous dirons ici, en peu de mots, à nos chers frères ce que nous pensons : il faut de la convenance, assurément ; *quod decet*, selon la position, la fortune ; mais pas au-delà. On s'efforcera toujours d'éviter une douleur éclatante et stérile ; une douleur excessive et fastueuse ; une douleur vaine et superstitieuse.—*Sterile*, celle qui ne va pas plus loin que la terre, qui ne suit pas cette chère âme, par la prière ou l'aumône.—*Excessive*, celle qui ne garde pas d'espérance, qui pousse des cris et se donne en spectacle par des scènes : Qu'on le sache bien : *lugentes stupent* ; la grande tristesse est silencieuse et immobile : souvent même elle ne peut avoir des larmes.—*Superstitieuse*, c'est la douleur qui s'abandonne à des terreurs vaines ; qui croit aux songes lugubres, aux noires idées. Que votre deuil soit digne, votre chagrin calme ; que la foi, l'espérance soient la règle, même de ces jours de pleurs.

Enfin j'ajouterai, pour dernier conseil, qu'il ne faut jamais manquer de saluer avec foi et respect lorsqu'on rencontre un convoi, ou quand on passe devant un mort.

De L'âme.

Miseremini mei, miseremini
mei saltem vos, amici mei !
Ayez pitié, ayez pitié de moi,
vous au moins, mes amis !
(Job, XIX, 21.)

Nous parlerons aujourd'hui du devoir sacré de la prière pour les morts ; ce ne sera pas trop assurément d'une leçon sur un sujet si important. La voix, les gémissements de ces âmes bien-aimées, ne peuvent se faire entendre à nous. Nous allons essayer de plaider leur cause, et nous espérons toucher les cœurs. Trois pensées feront le partage de cette leçon.

1o Nous pouvons soulager les âmes souffrantes.

2o Nous le devons.

3o Moyens de les soulager.

I. Nous pouvons, par nos prières et nos larmes, soulager, délivrer les âmes qui souffrent dans le purgatoire : c'est une vérité de Foi ; vérité sainte et sublime, parfaitement conforme d'ailleurs à la raison. Mais il ne peut être question pour nous de prouver ce dogme sacré : nous devons seulement le rappeler, et, pour cela, il suffit de citer la parole du saint concile de Trente : *Si quis negaverit Purgatorium esse... animasque ibi detentus, fidelium suffragiis posse juvari... sit anathema....* " Si quelqu'un ose nier qu'il y ait un purgatoire.... et que les âmes qui y sont détenues peuvent être soulagées par la prière des fidèles... qu'il soit anathème ! " Ah ! je comprends bien que l'orgueil puisse entraîner un esprit à repousser cette belle foi au purgatoire, mais un cœur, un cœur de mère surtout qui refuserait d'admettre ce dogme, et de prier pour ce qu'il aime, je ne le concevrais pas, et je le plaindrais bien.

II. Nous devons nous efforcer de soulager et de délivrer ces âmes ; notre cœur nous le dit : ce sont nos frères.... Il suffit, pour être touché de leurs souffrances, de nous rappeler deux choses :

1o. Ce que l'on souffre dans ce lieu d'expiation, et 2o qui sont ceux qui implorent notre compassion. Ce que l'on souffre au purgatoire : les saints docteurs ont des paroles effrayantes, des peintures terribles.—On y souffre, en un sens, comme dans l'Enfer, c'est-à-dire des tortures qui ont quelque analogie avec celles de l'Enfer même. C'est, disent-ils avec sainte Catherine de Gênes, c'est un feu vengeur semblable à celui des abîmes ; seulement, il n'est pas éternel.—On y souffre par la privation du Ciel dont on est encore éloigné, et cette privation, cet exil qui ne bannit pas l'espérance, il est vrai, est pourtant un supplice horrible, pour des âmes qui ont vu Dieu et qui l'aiment.

2o Mais quelles sont donc ces âmes et ces infortunées victimes de la justice divine ? Ah ! ce sont nos frères, nos

amis ! C'est un enfant peut-être : ou bien c'est votre mère, fille dénaturée ; et c'est peut-être pour vous avoir trop aimé qu'ils souffrent si cruellement, et vous n'y pensez plus depuis qu'ils sont entrés dans la terre d'oubli, *in terrâ oblivionis* (Ps. LXXXVII, 13) ; vous les déniez. et c'est en vain qu'ils pleurent dans ces feux qui les consomment, et que vous pourriez éteindre si facilement ! *Miseremini*, ayez donc pitié...

III Comment pourrions nous soulager, délivrer ces âmes ? c'est pour nous la question principale et pratique. Il y a cinq moyens efficaces :

1o La prière. C'est ici surtout que nous pouvons rappeler la parole de saint Augustin : *Deus vult orari, vult cogi*. Dieu veut qu'on le prie, qu'on apaise sa justice... qu'on désarme son bras et qu'on lui fasse violence en quelque sorte, *Heu !... vindicabor !... Hélas c'est avec regret que je me venge ; que ne m'apaise-t-on ?* (Is. I., I. 24) Ces âmes lui sont si chères ! Il se plaint d'être obligé de sévir contre elles. Vous prierez donc avec l'Église ; vous aimerez surtout à répéter ces chants de douleur et d'espérance, *De profundis*, (Ps. CXXIX, 1). *Dies iræ...* Mais vous ne prierez pas seul...

2o Le saint Sacrifice ! Vous demanderez la prière toute puissante des prêtres de Dieu, la prière de Jésus-Christ même, qui s'immole par leurs mains au saint autel. C'est surtout ce sacrifice, dit le saint concile de Trente, qui ouvre les portes du purgatoire ; c'est le sang de l'Agneau qui éteint ces flammes d'expiation. Saint Jean Chrysostôme voyait un ange qui versait le sang du calice sur l'abîme, et les âmes purifiées s'envolaient au ciel.

3o. La pénitence. Admirable dessein des divines miséricordes ; il suffit d'une larme pour apaiser Dieu ; la plus petite mortification satisfait à cette justice éternelle. La balance est dans les mains du Seigneur... Il y aurait peut-être encore un poids énorme de souffrances pour l'expiation, vous mettez quelques prières, quelques larmes, et la miséricorde l'emporte, l'âme est délivrée ; elle monte au Ciel et vous bénit. *Miseremini*, ayez pitié !

40 L'aumône. Ah ! la charité surtout est puissante ; elle rachète tous les péchés, elle couvre toutes les iniquités... Jésus-Christ est reconnaissant, c'est à lui qu'on donne quand on a pitié de ses pauvres ; il exauce leurs prières ; or, ses pauvres prient pour vous sur la terre et dans le Ciel même... *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Ps. XXXIII, 7) ; *Date elemosynam.* (Luc., XI, 41.) Donnez donc, faites l'aumône, surtout dans les jours de Jeûil, donnez un peu de cet or que vous a laissé votre père, votre mère, et vous les arracherez au feu dévorant. *Miseremini*, ayez donc pitié d'eux !

50 Les indulgences. C'est un trésor immense où vous pouvez puiser pour payer la dette que ces âmes ont contractée envers Dieu. Ah ! ne perdez pas l'occasion qui vous est offerte. Eh quoi ! si votre père sur la terre avait été enfermé dans une horrible prison, dans un obscur cachot, et si, pour lui rendre la liberté, il eût suffi de payer quelqu'argent à un créancier rigoureux, ... n'auriez vous pas fait des efforts pour le délivrer, des sacrifices pour le sauver ?... Et aujourd'hui que cette âme, l'âme de votre père, de votre mère, gémit dans les prisons de la justice de Dieu, et qu'elle est en proie aux plus cuisantes souffrances, au milieu de flammes vengeresses... aujourd'hui qu'il vous serait si facile de lui ouvrir la porte de sa prison, que dis-je, la porte même de la lumière, la porte du Ciel, en appliquant à ce te âme souffrante la grâce et le mérite de vos indulgences, vous n'y penseriez pas, vous la laisseriez languir dans l'exil et souffrir dans le feu ! Ah ! ce serait être trop ingrat, trop cruel !... *Miseremini saltem vos* (Job). Ayez pitié de ces pauvres âmes, vous du moins, qui l'aimiez autrefois, et un jour, on priera aussi pour vous.

Reciter le *De profundis* avec piété et ferveur.

Le tombeau.

Solum mihi superest sepulchrum.
Il ne me reste plus que le tombeau.
(Job, XVII, I.)

C'est là, en effet, le terme du voyage, la fin de toute gloire. Un tombeau !.. Et c'est un des plus grands malheurs de la vie qu'on y pense si peu. Interroger la tombe, ce sera certainement une des plus graves et des plus utiles leçons de ce cours religieux ; c'est le sujet d'une méditation très-importante. Appliquez-vous sérieusement, et profitez de toutes les pensées saintes qui vont être proposées à votre cœur.

D'abord une réflexion générale : n'est-il pas bien remarquable que, partout et dans tous les siècles, on ait conservé tant de vénération pour les tombeaux ? c'est un vrai culte, un culte universel, un culte d'amour et de larmes. Les patriarches ne se bâtissaient sur la terre que des tombes, dernière demeure où ils devaient, en effet, rester bien plus de temps que dans la vie ; pendant la vie qu'ils appelaient un pèlerinage, ils se contentaient d'une tente. Les barbares même et les sauvages tenaient plus aux cendres de leurs pères qu'à toutes les douceurs de la patrie, et j'aime cette parole des Scythes à Alexandre : "Laissez-nous seulement emporter les tombes de nos ancêtres, et puis faites de la terre tout ce que vous voudrez." C'était leur trésor. Et qui ne verrait dans ce témoignage sacré, dans ce culte des tombeaux, une preuve sublime de la foi de tous à l'immortalité, une magnifique espérance de la résurrection ?

ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Dame veuve Chs. Lamontagne ; Sieur Joseph Dufresne ; veuve Frs. Boyer ; l'épouse de Jacques Denoville ; l'épouse de Joseph St. Anfoine ; Jacques Poupart dit Lafleur ; Michel Emery ; Prosper Chartrand ; Eutichienne Champagne ; l'épouse de Michael O'Sullivan ; l'épouse de Frs. Mercier.

Prix du Numéro, un-centin.—En vente chez les Libraires.